

# Abdelmajid Ezzar : Oui à l'Aleca, mais après la mise à niveau de l'agriculture tunisienne



Interrogé par la chaine privée Elhiwar Ettounsi sur la position de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (Utap) vis-à-vis de l'Accord libre échange complet et approfondi (Aleca) en cours de négociation entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) , Abdelmagid Ezzar ,président de l'Utap, a déclaré que celle-ci ne rejette pas l'accord dans son principe ..... mais réfute sa mouture actuelle



---

## “القطاع الخاص في تونس يراقب مفاوضات “أليكا”



تونس - إيمان الحامدي  
مع اقتراب موعد انطلاق الجولة الرابعة من مفاوضات اتفاق التبادل التجاري الشامل بين الحكومة التونسية والاتحاد الأوروبي “أليكا” المقرر إجراؤها في إبريل/نيسان المقبل، صعد القطاع الخاص من مواقفه الراضية لأي اتفاق لا يخدم مصالحه، معلنا عن إطلاق منصة لمراقبة سير المفاوضات والتأثير فيها

وقررت المنظمات المهنية المنتمية للقطاع الخاص إطلاق منصة للتأثير على عملية التفاوض وإسماع أصواتهم، مع فتح هذه المنصة لجميع المهن لإثراء التفكير وتبادل وجهات النظر ومنع أي فصول يمكن أن تتسبب في صعوبات للقطاعات المعنية بالمرحلة الجديدة من المفاوضات، خاصة قطاعي الزراعة والخدمات

ولا يخفي منتومون للمجامع الخدمائية (المحاماة، التأمين، الاستشارة، القطاعات المالية) انشغالهم بما

ستؤول إليه المفاوضات بشأن فتح السوق التونسية أمام نظرائهم الأوروبيين في غياب برامج تأهيل لقطاعاتهم ممولة من الاتحاد الأوروبي، على غرار برنامج تأهيل القطاع الصناعي الذي تمتعت به البلاد في التسعينيات  
وطالب المستثمرون أن تكون عملية التفاوض بين الحكومة والجانب الأوروبي عملية مفتوحة، بحيث يصبح القطاع الخاص محورًا في هيئة إدارة المفاوضات

[البقية](#)

---

## Rapport conjoint du quatrième round de négociation sur un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) entre la Tunisie et l'Union européenne

[\(Le rapport conjoint\(en PDF](#)

---

## La Tunisie doit préparer une solution alternative à l'accord ALECA proposé par l'UE, selon des experts tunisiens (SYNTHESE

TUNIS, 2 mai (Xinhua) — Devant se parachever le 3 mai courant (démarré le 29 avril), le quatrième round des négociations entre la Tunisie et l'Union européenne

(UE) sur l'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) ne cesse de susciter un mécontentement auprès des acteurs économiques, des professionnels sectoriels et une grande frange de la société civile et experts tunisiens, en matière de la rentabilité dudit accord qui, selon certains analystes tunisiens, risque de provoquer un effondrement économique

A l'initiative du Centre d'études et de recherche économique et sociale (CERES), un établissement public tunisien de recherche à caractère administratif, une journée d'étude a été organisée à Tunis, avec la participation d'une pléiade d'experts concernés par ce dossier

Le gouvernement tunisien doit arrêter les négociations portant sur l'ALECA et "préparer une solution alternative à cet accord proposé par la partie européenne", a déclaré aux journalistes Abdallah El Malek, spécialiste tunisien en recherche économique

Pour lui, "l'ALECA n'est pas un problème de barrières tarifaires, mais plutôt un "nouveau projet de société imposé par l'UE

Sur un autre plan, les appels à rompre les négociations avec l'UE ont été formulés à l'issue de la présentation des résultats de trois études conçues par l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ), le cabinet de conseil irlandais Ecorys, dirigé par l'UE, ainsi qu'un bureau d'analyses autrichien

L'une des études révèle une régression du PIB réel de 0,5% de la Tunisie s'il y a une liberté totale du commerce et de 1,5%, en cas de liberté partielle, mettant en garde contre un accroissement du chômage et une aggravation du déficit commercial

Toutefois, les deux autres études prévoient une amélioration de la croissance du (PIB à long terme (à l'horizon de 2030

En effet, l'étude de l'ITCEQ montre que "le gain prévu en croissance économique est différencié d'une activité à l'autre, dans la mesure où il y a des activités qui vont souffrir et disparaître complètement

Par ailleurs, l'étude Ecorys projette, pour le long terme, une hausse de 20% des exportations et une augmentation de 19% des importations. Mais, elle fait également remarquer le risque d'un solde commercial négatif

Spécialisée en relations économique et chercheuse dans les relations internationales, Janet Ben Abdallah, a déclaré en marge de cet évènement que “la conclusion de l’ALECA est très grave, car selon les règlements de l’Organisation mondiale du commerce (OMC), la signature de cet accord signifie l’engagement de .”l’Etat tunisien à respecter les lois y afférentes

En cas de révision ou d’amendement, il sera obligatoire d’en revenir au Parlement“ européen (...) ce qui risque de toucher la souveraineté nationale tunisienne”, a .indiqué Mme Ben Abdallah

Selon Jameleddine Aouididi, expert économique tunisien, l’étude d’évaluation de l’accord d’association entre la Tunisie et l’UE de 1995, réalisée par la Banque mondiale pour la période de 1996 à 2010, montre que la Tunisie a perdu 55% de .son tissu industriel national, avec une réduction de 400 000 emplois

La signature de l’ALECA demeure ainsi une catastrophe pour la Tunisie”, a-t-il“ .commenté

Selon l’universitaire tunisien Sami Aouadi, la majorité des organisations professionnelles et de la société civile de la Tunisie considèrent que “l’UE est un partenaire commercial historique et privilégié de la Tunisie” et que les échanges .commerciaux actuels entre les deux parties doivent se développer davantage

Cependant, “le gouvernement est appelé à veiller à la souveraineté décisionnelle, à agir uniquement en fonction des priorités nationales, à garantir la transparence absolue du processus des négociations devant être suivi par les partenaires sociaux et à envisager des accords économiques globaux et non pas uniquement .commerciaux”, a conclu l’universitaire tunisien

---

## **La Tunisie, l’UE et la mondialisation**



L'Economiste Maghrébin a organisé le 2 mai, en avant-première, à la veille du Forum de l'Economiste qui en est cette année à sa 21ème édition, un dîner-débat sur le thème : "La Tunisie, l'Europe et la mondialisation". Étaient présents à ce débat Khemaies Jhinaoui, ministre des Affaires étrangères, Patrice Bergamini, Ambassadeur et chef de la Délégation de l'EU en Tunisie, Pascal Lamy, ancien directeur de l'OMC, Leila Baghdadi, présidente de la Chaire de l'OMC, Geneviève Pons, DG de l'Institut DELORS et Habib Karaouli, PDG Cap Bank



Ouvrant le débat, Hédi Mechri, fondateur et directeur de l'Economiste Maghrébin, a souligné que les appréhensions des corps constitués, de la Centrale patronale, du syndicat ouvrier, de l'Union des agriculteurs, des groupements professionnels .quant à l'ALECA ne sont pas illégitimes

L'ALECA serait le déclic en quelque sorte pour amorcer leur mutation, leur » transformation à l'instar de ce qui s'était fait lors de la signature de l'Accord de libre-échange en 1995 qui avait mis en perspective, avec succès, la mise à niveau .des entreprises industrielles », ajoute Hédi Mechri

### ***ALECA : des risques et des opportunités***

✘ Khemaies Jhinaoui a souligné que la Tunisie est concernée par les nouveaux bouleversements mondiaux et cherche à se protéger. Évoquant l'impact de l'ALECA sur l'économie tunisienne, le ministre estime que cet accord est porteur d'opportunités du fait qu'il permettra de faciliter l'accès des produits tunisiens sur le marché européen. Cependant, cet accord nécessite un débat pour identifier, avec réalisme et ambition, l'approche à suivre. « Tout au long de ce processus, nous aurons besoin d'être accompagnés. Il est nécessaire de bien comprendre qu'il nous faut ménager un temps d'adaptation, car nous sommes conscients des .risques que présente cet accord », souligne Khemaies Jhinaoui

### ***? A qui prote l'absence de l'ALECA***



Rappelant l'importance de l'assistance technique et financière accordée par l'UE à la Tunisie, Patrice Bergamini a affirmé que l'ALECA est un facteur de mise à niveau pour bien équiper l'économie tunisienne. Toutefois, il n'a pas manqué de rappeler les mauvaises littératures quant à cet accord qui, selon ses dires, devrait être nommé différemment « A qui profite l'absence de l'ALECA ? », s'est interrogé l'Ambassadeur et chef de la Délégation de l'UE en Tunisie qui a annoncé que le 4e round des négociations s'achève aujourd'hui

### ***Développer les avantages comparatifs***



Pour que la Tunisie profite pleinement de l'ALECA et de son voisinage, Pascal Lamy a recommandé de développer des avantages comparatifs, à savoir les libertés publiques, la qualité de son système éducatif, ses ressources humaines et la mer .au vu de l'importance de l'économie bleue

La Tunisie doit développer davantage son système de production et bénéficier de » ses avantages comparatifs, notamment en ce qui concerne ses relations avec l'Union européenne », affirme l'ancien directeur de l'OMC qui a regretté la faible intégration économique entre les économies maghrébines qui coûte annuellement de 2 à 3 points de croissance pour chacun des pays maghrébins

### ***Intégrer les chaînes de valeur mondiales***

Leila Baghdadi a, pour sa part, mis l'accent sur l'importance des chaînes de valeur internationales où la Tunisie est présente, mais seulement avec l'Europe et reste .concentrée au niveau sectoriel



Leila Baghdadi considère que les vrais défis de la Tunisie sont la diversification

sectorielle, le positionnement sur certains secteurs à haute valeur ajoutée (TIC, .industrie pharmaceutique...) et la montée en gamme

---

## Oui à l'Aleca, mais pas maintenant



**Par Houcine Ben Achour**

L'Aleca (Accord de libre échange complet et approfondi), on n'y échappera pas. C'est inéluctable car il est inimaginable de laisser l'intégration économique du pays à l'échelle mondiale en plein milieu du gué en se suffisant d'un avatar de libre échange réduit au seul secteur industriel et laissant hors du champ concurrentiel un énorme pan de l'activité économique qui contribue à environ 75% du PIB. Certes, tout changement, de quelque nature qu'il soit, suscite des craintes et appréhensions, même si les bénéfices qu'on peut en tirer sont conséquents. .Celui qui n'ose rien, n'a rien, dit justement l'adage

Et si aujourd'hui, plusieurs voix s'élèvent pour refuser ou dénoncer tout projet d'Aleca avec l'Union européenne (UE), voix qui semblent trouver de plus en plus d'oreilles complaisantes sinon séduites, c'est que le débat sur les enjeux d'un tel accord n'a pas été engagé avec sérieux et lucidité, mais avec des présupposés clairement nihilistes où les raccourcis les plus sordides ont été empruntés assimilant l'intégration économique du pays à une perte de souveraineté, à un démantèlement programmé de plusieurs secteurs d'activité ou encore à un .bradage du tissu productif du pays

Curieusement, c'est cette ambiance qui a prévalu en 1993 lors de l'instauration de la convertibilité courante du dinar. Plusieurs voix avaient prédit une catastrophe .économique avec la dégringolade que subira la monnaie nationale. Il n'en fut rien

C'est d'ailleurs cette même atmosphère qui a prévalu lors de la signature en 1995 de l'Accord d'association et de partenariat avec l'Union européenne menant, au bout d'une période transitoire d'une douzaine d'années, à l'instauration d'un libre échange industriel entre la Tunisie et l'UE, débarrassé de toute barrière tarifaire. Que n'a-t-on prédit à l'époque sur l'avenir de l'industrie tunisienne. On s'alarmait de l'imminente disparition de centaines d'entreprises industrielles, de la perte de dizaines de milliers d'emploi, du développement de la précarité et de l'essor de la pauvreté. Aujourd'hui, ce sont les mêmes raisons qui sont invoquées pour remettre en cause le projet d'Aleca avec l'UE qui, il convient de le rappeler, était inscrit en filigrane de l'accord de 1995. Il constituait en quelque sorte son prolongement. On agite l'épouvantail de l'effondrement d'activités clés de l'économie tunisienne, particulièrement l'agriculture, de la remontée du chômage, du creusement des disparités régionales, etc. Et comme cela ne semble pas suffire, on tente d'aller encore plus loin en n'hésitant pas à remettre en cause l'Accord de libre échange industriel avec l'Union européenne de 1995 en distillant l'idée que la révolte de .janvier 2011 en est la conséquence

L'Accord d'association et de partenariat avec l'UE aurait-il été si catastrophique que ne le laisse penser les opposants au projet d'Aleca ? Rien n'est moins sûr. Plusieurs données tendent à montrer que l'Accord de libre échange a, au contraire, permis un développement de l'industrie du pays. Durant la période de démantèlement des barrières tarifaires, entre 1998 et 2010, le nombre des entreprises industrielles a augmenté de 35%. On a recensé plus de 21.000 créations nettes d'entreprises industrielles au cours de cette décennie. Le nombre d'entreprises à participation étrangère a tripé au cours de cette période et le nombre d'entreprises non-résidentes a été multiplié par 6. L'emploi salarié dans le secteur industriel est passé de 312.000 en 1998 à plus de 458.000 en 2010. Manifestement, le démantèlement programmé du tissu industriel du pays n'a pas .eu lieu

Et ce n'est pas tout. Le volume d'échanges de biens entre la Tunisie et l'UE est passé de 13 milliards de dinars en 1998 à plus de 39 milliards de dinars en 2008,



alors que le déficit de la balance commerciale est demeuré, bon an, mal an, dans une fourchette de 2-3 milliards de dinars durant cette période. Quant à l'endettement du pays, il ne s'est pas creusé. Selon les statistiques de la Banque centrale de Tunisie, le taux d'endettement est passé de 46,8% à 42,6% au cours du démantèlement. D'autre part, on aurait pu craindre que le démantèlement tarifaire n'ait un important impact sur les recettes du budget de l'Etat et ne provoque en conséquence un creusement du déficit budgétaire. Cela aussi ne s'est pas produit. A la veille du démantèlement total des tarifs douaniers pour les produits industriels, le déficit du budget de l'Etat n'équivalait qu'à 2,5% du PIB

Si tout cela porte à croire que l'Accord d'association avec l'Union européenne est un échec. Sa réussite tiendrait certainement du miracle

A ce stade, il serait opportun de s'interroger non pas sur le bilan de l'accord de libre échange de 1995, mais de poser la question suivante : que serait devenue l'économie du pays sans cet accord ? Malheureusement, cela est impossible à matérialiser, encore moins à quantifier

La libéralisation du marché des produits de l'agriculture et de la pêche, comme celui de certaines activités de services peut constituer une opportunité d'améliorer sensiblement le rendement de ces secteurs et branches d'activités

Il ne faut pas se bercer d'illusions, la Tunisie est un pays qui demeurera pour longtemps structurellement importateur de produits agricoles de base. Les bouleversements climatiques qui se profilent, conjugués à sa position géo-climatique, en zone semi-aride, fragilise ses perspectives de développement agricole compte tenu de l'évolution de ses ressources hydrauliques. L'agriculture se nourrit d'eau. En matière de production céréalière, la Tunisie est structurellement dépendante des importations. En matière de culture maraîchère, quel opérateur assez fou oserait importer de la tomate d'Espagne, des melons de France ou des raisins d'Italie? A ce niveau, le pays demeure encore largement compétitif

Au niveau de l'élevage, un démantèlement des barrières tarifaires des intrants nécessaires à cette filière constitue une opportunité de gagner en rendement et en

revenu. A ce stade, on peut multiplier les exemples d'opportunités que peut offrir un Aleca minutieusement préparé. Il est en effet hasardeux qu'on puisse se lancer dans des négociations sur un accord sur le libre échange dont les effets sur ses ressources budgétaires sont évidents alors qu'en même temps on ferraille pour réduire les déficits jumeaux de budget et de paiements courants. Il est aussi hasardeux, sinon inconséquent, de négocier un démantèlement tarifaire sur les produits agricoles alors que le pays est engagé dans une énorme opération de recensement du secteur agricole dont les résultats pourraient fournir de meilleurs éléments de négociation

Le pays tente de se relever avec toutes les peines du monde de la crise économique. L'Aleca ne peut constituer une priorité. Mais maintenant. Pas encore

---

## **ALECA : Les fabricants des médicaments appellent à exclure le secteur pharmaceutique de l'accord**



La présidente de la Chambre Nationale de l'Industrie Pharmaceutique, Sara Masmoudi a indiqué que les fabricants des produits pharmaceutiques refusent les propositions de l'ALECA relatives au secteur des médicaments

Lors de son intervention dans l'émission Politica ce jeudi 2 mai 2019, Masmoudi a expliqué que ce traité va fragiliser l'industrie pharmaceutique en Tunisie. Les médicaments génériques ne seront plus fabriqués en Tunisie, ce qui privera les Tunisiens d'acheter les médicaments à des prix raisonnables, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, la présidente de la Chambre nationale de l'Industrie Pharmaceutique a appelé à exclure le secteur pharmaceutique de cet accord

# لقاء بين ممثلي المجتمع المدني والمفاوضين التونسيين والأوروبيين على هامش الجولة الرابعة من المفاوضات

**الثلاثاء 30 أبريل ، 2019 مدينة الثقافة، تونس**

عقدت رئاسة الحكومة ، على هامش الجولة الرابعة من المفاوضات بين تونس والاتحاد الاوروبي بخصوص اتفاق الاليكا المنعقدة خلال الفترة من 29 أبريل إلى 03 ماي 2019 بتونس، لقاء بين ممثلي المجتمع المدني والمفاوضين التونسيين والأوروبيين وذلك يوم الثلاثاء 30 أبريل 2019 بمدينة الثقافة بتونس وبإشراف كل من

السيد هشام بن احمد وزير النقل والرئيس المفاوض من الجانب التونسي والسيد اقباسيو قرسيا برسيرو مدير بالمفوضية الاوروبية من الجانب الاوروبي

## التقرير





# ورشة عمل لعرض نتائج المرحلة الثانية من الدراسة حول تحليل الفوارق وتقييم الانعكاسات في مجال الصفقات العمومية

تونس، الجمعة 22 مارس 2019

عقدت رئاسة الحكومة بتاريخ 22 مارس 2019 لقاء مع ممثلي المجتمع المدني بتونس العاصمة حول نتائج أشغال المرحلة الثانية من دراسة تحليل الفوارق وتقييم الانعكاسات في مجال الصفقات العمومية بهدف تقريب التشريع التونسي للمعايير العالمية المعتمدة ومعايير الاتحاد الأوروبي في مجال الصفقات العمومية في اطار الإعداد لمفاوضات اتفاقية الأليكا

[التقرير](#)



# “ورشة عمل حول “تقريب التشريعات: التجارب المقارنة والمقاربات والآليات

تونس، الجمعة 8 فيفري 2019

في إطار تعزيز القدرات البشرية في مجال تقريب التشريعات ، نظمت رئاسة الحكومة ورشة عمل حول  
“تقريب التشريعات: التجارب المقارنة والمقاربات والآليات ” ، وذلك

في مجال الدراسات والاشغال الخاصة بالاليكا تنشيط هذه الورشة التي شارك فيها كذلك علاوة على  
المفاوضين التونسيين ممثلون عن المجتمع المدني

يوم الجمعة 8 فيفري 2019 وتولى كل من السيدين ويب دوما خير دولي في مجال تقريب التشريعات  
خاصة في بلدان أوروبا و بسام الكراي الخبير الأكاديمي التونسي

التقرير

✘

✘

✘

✘

✘

✘

✘

✘

✘

✘

✘

✘